

# Un pacte pour l'enseignement pas tout à fait excellent

XAVIER  
GUYAUX

Enseignant,  
et 350 signataires

**E**n tout cas, on peut se poser des questions sur la méthodologie suivie. D'entrée de jeu, précisons que le Pacte d'excellence contient des avancées importantes qui pourraient améliorer fortement la qualité de l'enseignement. Pourraient, parce que le tronc commun, qui est habilement présenté comme partie indissociable du Pacte, annihiler ces avancées et non seulement diminuer en fait la qualité de l'enseignement là où elle existe encore, mais surtout augmentera encore les inégalités socio-économiques ou autres.

Inutile de développer l'aberration que constitue le tronc commun. Les arguments étayés qui ont été développés abondamment sont peu de chose face à l'idéologie qui a guidé ce choix. Si l'on lit entre les lignes les différentes déclarations des femmes et des hommes politiques, lutter contre le tronc commun est inutile vu le marchandage dont il est le résultat. Mais la découverte de la «proposition» de grilles horaires pour les trois premières années du secondaire ôte tout espoir de voir la qualité de l'enseignement augmenter.

## Ignorance absolue

En tant qu'enseignant en sciences économiques, et surtout en tant que citoyen, je m'étais réjoui que l'on prévienne, enfin, de former les jeunes à l'économie, micro et macro et à la finance. L'OCDE l'avait recommandé après la crise de 2008 (1), considérant que le manque de connaissances économiques avait causé beaucoup de dommages parmi les plus démunis. Une étude d'Ilnera Institute montre à quel point l'ignorance des phénomènes économiques qui nous touchent tous les jours est forte, surtout dans la partie francophone du pays (2).

Mon expérience, certes limitée, de la formation économique des élèves au premier

degré commun actuel m'a convaincu que la fracture est plus culturelle qu'économique ou même sociale. L'ignorance absolue des élèves que j'ai rencontrés lors de visites de stage d'étudiant en AESI en sciences économiques m'a fait comprendre que les escrocs ou des vendeurs simplement peu scrupuleux avaient de beaux jours devant eux. Voir peut-être des politiciens...

Mais ils devaient craindre le Pacte qui prévoyait enfin de former des citoyens responsables et donc de leur procurer les connaissances minimales en économie pour gérer leur budget, pour comprendre les conséquences d'un emprunt, pour décrypter ce qui semble être une «offre que l'on ne peut refuser», pour comprendre les enjeux des promesses électorales...

Naïvement, je n'avais pas écrit de carte blanche ou organisé de pétition pour démontrer que le nombre d'heures de sciences économiques devait être supérieur à celui attribué à telle ou telle matière. Je supposais que le ministre allait utiliser une méthodologie professionnelle et ne se laisserait pas influencer par les demandes corporatistes. Et comment justifier un nombre d'heures plus important pour l'économie et donc au détriment d'autres matières sans avoir une vue globale de ce que l'on attend des trois premières années?

## Définir les compétences

Comment cette nouvelle répartition entre les différentes matières a-t-elle été décidée? La ministre avait pourtant déclaré vouloir changer fortement et même «partir d'une page blanche» pour «s'adapter au monde de demain». Le résultat est inquiétant: alors que dans le système actuel, les élèves peuvent avoir jusqu'à neuf heures de cours d'économie les trois premières années (3), ils n'en auront plus qu'une seule en troisième (et encore à supposer

que les deux heures de «sciences économiques et sociales» soient réparties moitié-moitié)... Belle régression pour les élèves qui en avaient le plus besoin.

Partir des besoins et ensuite répartir les ressources disponibles, n'est-ce pas du simple bon sens? Avant de redistribuer les heures selon des critères non dévoilés, il aurait fallu, il faut (parce qu'il est encore temps) définir les savoirs, les savoir-faire et les attitudes (en un mot, les compétences) que tous les élèves doivent avoir acquis en fin de troisième.

Ensuite, voir dans quelles disciplines ces compétences peuvent-elles le mieux s'acquiescer et enfin, seulement, arbitrer entre ces différentes branches pour répartir les heures entre ces diverses disciplines. Avec des arbitrages qui seront évidemment difficiles à décider et en tenant compte de la transversalité, soit parce que des prérequis sont nécessaires, soit pour renforcer certains savoirs, soit encore pour remettre en cause ce qui a déjà été vu.

Au lieu de cela, des groupes sont créés pour chaque discipline, avec un engagement de confidentialité (interdit donc de développer du transversal dans les référentiels) et avec la contrainte absurde d'un nombre d'heures à remplir (même avec du moins prioritaire) ou à ne pas dépasser (même si cela s'avérerait nécessaire).

Bien sûr, la méthode consistant à partir des besoins, qui est pourtant la seule qui soit efficace, risque de remettre en cause le tronc commun, cet exercice pouvant démontrer que l'excellence ne pourra être approchée qu'avec des différences, non pas dans les compétences à atteindre mais bien dans les manières de les atteindre. Ces différences entre élèves qui existeront toujours et qui font que, si l'on veut l'excellence, il faut utiliser des méthodes différentes.

Cet exercice montrera peut-être la né-

cessité d'un enseignement technique de qualité dès la troisième année, voire plus tôt. Peut-être d'autres disciplines devaient-elles voir le jour et des formations initiales et continues devraient être organisées. Peut-être des disciplines devraient-elles disparaître parce que les compétences développées peuvent l'être autrement. Peut-être qu'il faut repenser fondamentalement la manière d'enseigner.

## Idéologie dépassée

J'avais espéré qu'enfin, notre ministre de l'Enseignement appliquerait des méthodes «disruptives», indispensables dans le monde actuel. Que la ministre saisisse l'opportunité qui lui est donnée de rebattre les cartes, de vraiment «partir d'une page blanche», de vraiment «partir d'importance à une compréhension des phénomènes économiques (macro et micro, droit) pour permettre à nos élèves de devenir des citoyens vraiment responsables, ou encore l'opportunité de vraiment réfléchir à la place du numérique dans l'enseignement.

En oubliant le passé, même si cela remet le tronc commun en cause. Même si cela implique des changements de disciplines (ajouts ou suppressions), même si cela remet en cause le contenu de la formation initiale.

Le risque est grand en effet. Mais le choix entre un enseignement d'excellence et la sauvegarde d'une idéologie dépassée n'est-il pas évident?

(1) «Core competencies framework on financial literacy for youth (aged 15 to 18)». OECD/INFE, novembre 2015.

(2) «L'éducation financière à l'école», Ilnera Institute, mai 2017.

(3) 2 heures en option en 1<sup>re</sup>, 2 heures en option en 2<sup>e</sup> et jusqu'à 5 heures en 3<sup>e</sup>.